

Procès-verbal de l'Assemblée générale 2023 de la Fédération Suisse de Voile Swiss Sailing

Samedi, 11 novembre 2023, 13h00 à 19h00, Maison du Sport à Ittigen

1. Rétrospective

1.1 Salutations

Joël Broye, vice-président de la Fédération, salue les participant-e-s à l'Assemblée générale 2023 de Swiss Sailing organisée à la Maison du Sport à Ittigen près de Berne.

Il annonce qu'il dirigera la première partie de l'Assemblée générale et que Paul Mürger, vice-président de la Fédération, dirigera la seconde partie.

En début de séance, Joël Broye adresse ses remerciements à ses collègues du Comité Central, aux membres de la Direction, au directeur et à son équipe du bureau ainsi qu'aux membres des différentes commissions pour leur travail inlassable durant l'année écoulée.

L'habituel rapport du président sur la gestion de la Fédération sera lu par les différents membres du Comité Central, qui rendront compte de l'avancement des travaux dans leur domaine respectif. Joël Broye souhaite à tous une bonne assemblée et que les dialogues et les interventions soient empreints de fair-play et d'ouverture, pour le bien de la Fédération. Il déclare l'assemblée ouverte.

Les listes des membres excusés (clubs et classes) et de présence peuvent être consultées sur demande au secrétariat.

1.2 Constitution de l'Assemblée

Le vice-président Joël Broye informe que l'assemblée a été convoquée conformément aux statuts et dans les délais prescrits et qu'elle peut donc délibérer selon l'ordre du jour. Il précise en outre les conditions générales pour le déroulement des votes.

Les scrutateurs suivants sont proposés :

- Louis Gerber (SCM)	- Guido Aschieri (Nacra 15/16)
- Walter Baumgartner (Yngling)	- François Pittet (CVMC)
- Thomas A. Baumann (YCSp)	- Jean-Pierre Oudot (CVE)
- Rolf Bachmann (SCE)	- Jean-Marie Salina (CNM)
- Garlef Baum (Dragon)	- Cédric Matringe (CNH)
- Raoul Marty (Swiss Windsurfing)	- Jean-Luc Dreyer (Swiss ILCA)

Réserve : Ernst-Peter Burger (TBSV)

La liste des personnes proposées n'est pas complétée.

Décision

Par conséquent, le vice-président Joël Broye déclare les personnes proposées **élues**.

Le **bureau de vote** est dirigé par **Andreas Kaufmann (membre du CC)**.

Sont présents (sur un total de 147 clubs et 44 classes) :

88 clubs de 9 régions	=	1009	voix
20 associations de classe	=	<u>88</u>	voix
Total des voix présentes et représentées	=	1097	voix
Majorité absolue	=	549	voix
Majorité des 2/3	=	732	voix

Les statuts ne prévoient aucun quorum. L'assemblée est déclarée conforme, quel que soit le nombre de membres présents ou représentés, et peut donc délibérer.

Approbation de l'ordre du jour

Le vice-président Joël Broye demande si quelqu'un souhaite déposer une motion visant à modifier le déroulement de l'ordre du jour. Aucune motion n'est déposée à ce sujet.

Décision

L'ordre du jour est **approuvé à une large majorité** par l'assemblée.

1.3 Procès-verbal AG 2022

Le vice-président Joël Broye demande à l'Assemblée générale si quelqu'un a des questions, des remarques ou des motions concernant le procès-verbal de l'AG 2022. Comme ce n'est pas le cas, le vice-président Joël Broye remercie la rédactrice, Denise Hasenfratz.

Décision

Le procès-verbal est **approuvé** par l'assemblée **avec 1'091 voix pour et 6 abstentions**.

1.4 Mutations (clubs et classes)

Le directeur Marc Oliver Knöpfel informe l'assemblée des mutations suivantes en 2023 :

Membres ordinaires et membres associés

Admission Club

- Swiss Racing Sailors (SRS), Région 2 (entrée au 09.12.2022 après AG SwS 2022)

Admission Classe

- Swiss National O'pen Skiff Class Association (OSS) le 04.10.2023

Démission Club

- Segelclub oberer Greifensee (SCoGM), Région 5 (sortie au 31.12.2023)

Modifications de nom

- Wassersportclub Mannenbach (WSCM), Région 6 (auparavant Salensteiner Yacht Club/SYC)
- Swiss ILCA Association (auparavant Swiss Laser Association)
-

1.5 Comptes annuels 2022 / Rapport de l'organe de révision

Le directeur présente en détail les comptes annuels 2022 avec le bilan et le compte de résultats. Les comptes annuels et les commentaires ont été envoyés au préalable avec le rapport annuel.

Les comptes annuels 2022 ont été établis selon la norme Swiss Sport GAAP RPC 21. Le directeur explique les principaux écarts dans le compte de résultats 2022 par rapport au budget. Toutes les explications peuvent être consultées dans le rapport annuel. Le directeur constate que Swiss Sailing n'a pas de frais généraux inutiles, que l'utilisation des fonds se fait selon les flux de prestations et qu'il n'y a plus de potentiel d'économie supplémentaire. La rationalisation au sein de la Fédération, telle qu'elle avait encore été demandée en 2016 par l'Assemblée générale, est désormais achevée. La seule façon de faire des économies à l'avenir est de licencier du personnel et/ou de réduire les fonds propres investis dans la SST SA. Dans les deux cas, les conséquences seront désastreuses. La présente Assemblée générale se place sous le signe d'un financement moderne, responsable, durable et sûr de la Fédération et de la poursuite du plaisir que procurent la pratique des disciplines sportives qu'elle représente, à savoir la voile, la planche à voile, le Kitesailing, la Voile RadioCommandée, la voile virtuelle et bientôt, certainement, le Wingfoiling.

Prise de connaissance du rapport de l'organe de révision

Selon le rapport de révision de la société Knüsel Treuhand AG envoyé au préalable et portant sur le contrôle restreint des comptes annuels 2022, l'organe de révision n'a rencontré aucun élément permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats.

Comme les organes de révision ne formulent plus de recommandations d'approbation, le directeur, au nom et sur mandat du Comité Central, prie les participant-e-s à l'assemblée de bien vouloir approuver les comptes annuels 2022.

Décision

Les comptes annuels 2022 sont **approuvés** par l'assemblée **avec 1'095 voix pour et 2 abstentions**.

1.6 Octroi de la décharge

Le directeur prie ensuite les participant-e-s de donner quitus au Comité Central pour l'exercice 2022.

Décision

L'Assemblée générale **donne quitus à l'unanimité** au Comité Central pour la gestion de la Fédération en 2022 (sur la base des comptes annuels et du rapport d'activité).

1.7 Rapports annuels 2023 (points essentiels des rapports annuels du CC en annexe de ce PV)

Le vice-président Joël Broye se réfère dans son intervention au rapport d'activité 2023, dans lequel sont consignés les activités opérationnelles. Le rapport d'activité est disponible en ligne sur le site Internet de Swiss Sailing et a également été transmis par e-mail à tous les président-e-s de club et de classe en amont de l'Assemblée générale.

Les autres membres du Comité Central présentent ensuite leurs rapports (selon la répartition des départements), qui informent sur l'avancement des activités dans leur domaine respectif.

Le directeur informe que le site Internet a dû être remanié au niveau de la structure et de la protection des données et que ces travaux sont aujourd'hui achevés. La nouvelle version aurait dû être mise en ligne avant l'AG, mais en raison d'un problème technique chez le fournisseur d'hébergement, son lancement a dû être reporté à la semaine suivante. Si les participant-e-s ont des suggestions ou des souhaits à formuler concernant le site Internet, ils sont priés de contacter directement le département Communication de Swiss Sailing.

Il attire en outre l'attention sur les 8 différentes "stories" qui décrivent concrètement le travail mené au sein de la Fédération ainsi que sur la brochure "Les bonnes raisons de devenir membre d'un club affilié à Swiss Sailing" qui a été transmise avec l'invitation à cette Assemblée générale. Les président-e-s de club sont instamment prié-e-s de transmettre ces informations aux membres de leur club afin de mieux les informer sur Swiss Sailing et d'améliorer ainsi l'image qu'ils en ont.

Le directeur remercie chaleureusement les membres du CC, de la Direction, les collaborateurs du bureau et tous les fonctionnaires bénévoles pour leur précieux travail et leur engagement en faveur du sport de la voile en Suisse.

Le CEO de la SST SA, Christian Scherrer, informe l'assemblée sur les activités de 2023 et les perspectives pour 2024, en s'appuyant sur des vidéos impressionnantes. Des rapports détaillés sur les activités dans les domaines de la relève et de l'élite peuvent être consultés dans le présent rapport annuel. Il souligne en particulier le renforcement de la collaboration et de la coordination avec les régions, les clubs et les classes, de même que la plus grande sélection à ce jour de 12 navigatrices et navigateurs suisses dans 8 classes au Youth World Sailing Championship et le programme Youth Development au Centre National de Performance à Lausanne. Il souligne les bons résultats du Youth Team en 2023, à savoir 1 titre de champion du monde en U17 Youth Kite, 2 titres de vice-champion du monde (Nacra 15 et U21 ILCA 6) et 2 titres de champion d'Europe (Nacra 15 et U19 Formula Kite), ainsi que les 2 sélections olympiques obtenues dans les classes ILCA 6 avec Maud Jayet et 49er avec l'équipe Sébastien Schreiner et Arno de Planta. Ce sont les premiers athlètes de Swiss Olympic à avoir obtenu un billet pour les JO 2024 à Paris. En outre, 2 places de qualification nationale pour les Jeux olympiques ont été obtenues en IQFoil avec Elia Colombo et en 470 mixte avec Yves Mermod/Maja Siegenthaler. Trois classes olympiques ont encore des chances d'être sélectionnées en avril, à savoir les classes Formula Kite Women, Formula Kite Men et ILCA 7. La préparation aux Jeux olympiques bat son plein. L'objectif de ces JO qui auront lieu à Marseille en août 2024 est de décrocher un diplôme et/ou une médaille.

Pour conclure, Christian Scherrer remercie tous les membres pour leur soutien à SST et leur travail en faveur de la relève et de l'élite.

Le vice-président Joël Broye demande à l'assemblée s'il y a des questions sur les rapports annuels. Aucune question n'est posée.

Décision

Le rapport annuel 2023 est **approuvé** par l'assemblée **avec 1095 voix pour et 2 abstentions.**

2. Hommages

2.1 Départs 2023 : André Bechler (président central)

Le vice-président Joël Broye remercie chaleureusement André Bechler pour sa collaboration et son grand engagement en faveur de Swiss Sailing et en tant que président central de 2022 à 2023. N'étant pas présent à cette Assemblée générale, son cadeau lui sera remis personnellement à l'occasion.

2.2 Denise Hasenfratz quitte Swiss Sailing à la fin janvier 2024

Après 30 ans de bons et loyaux services, Denise Hasenfratz a décidé de prendre une retraite anticipée au 31 janvier 2024. Par le biais d'un discours de remerciement du directeur et de la projection de séquences vidéo de divers compagnons de route, Denise Hasenfratz est chaleureusement remerciée, par des applaudissements chaleureux et une « standing ovation », pour sa longue participation et son grand engagement en faveur de Swiss Sailing et de la voile suisse. Denise se voit remettre un SUI Sailing Award avec une dédicace spéciale en guise de cadeau. Elle remercie chaleureusement les participant-e-s et prend congé de l'Assemblée générale avec un bref discours de remerciement.

3. Keynote Speech

Priscille Varillon présente aux participant-e-s le projet « Léman hope » qui soutient les enfants en phase de rémission d'un cancer en Suisse. L'objectif de cette initiative est de permettre aux enfants concernés de reprendre confiance en eux en naviguant et en vivant de nombreuses aventures passionnantes.

Le projet « Léman hope » vit exclusivement de dons ainsi que de l'engagement de skippers bénévoles ou de propriétaires de voilier. Les dons récoltés permettent d'inviter chaque année davantage d'enfants et d'adolescents en rémission d'un cancer à participer à une sortie en voilier organisée par le projet « Léman hope ». Le but étant de leur permettre de reprendre confiance en eux et d'échanger avec d'autres personnes confrontées à la même situation, afin que leur maladie passe au second plan.

« Léman hope » recherche des bénévoles qui souhaitent s'engager dans ce projet, que ce soit en tant que skipper, accompagnateur ou bénévole. Les dons financiers sont bien sûr toujours très appréciés. Afin de témoigner du soutien de la Fédération en faveur du projet « Léman hope », le vice-président Joël Broye remet un chèque de CHF 500 à Priscille Varillon, au nom du Comité Central de Swiss Sailing.

Plus d'informations sur le site www.lemanhope.ch.

Personne de contact en cas de questions : priscille.varillon@lemanhope.ch

4. Perspectives

4.1 Élections

Lucas Landolt (SCS) se présente pour le siège vacant de président central de Swiss Sailing pour la période de mandat 2023-2026. Les informations sur le candidat ont été transmises par e-mail aux président-e-s des clubs et des classes avant l'AG.

Le vice-président Paul Mürger demande si d'autres candidat-e-s souhaitent se présenter aujourd'hui à l'élection du président central. Personne ne se manifeste au sein de l'assemblée. Le Comité Central n'a également pas reçu de déclaration d'intérêt au préalable.

Décision

Lucas Landolt est **élu à l'unanimité** en tant que président central de Swiss Sailing pour la période de mandat 2023-2026.

Lucas Landolt remercie l'assemblée pour son élection au poste de président central et souligne avant tout dans son discours l'engagement des membres et leur amour du vent et de l'eau. Au cours du mandat qui l'attend, il souhaite travailler sur la culture au sein de la Fédération et créer les conditions pour que la communauté soit à nouveau plus soudée. En outre, la vision et sa mise en œuvre doivent être critiquées et remises en question. Nous devons faire ce qu'il faut, au bon endroit et avec les bonnes personnes et les bons acteurs. En outre, le nouveau président souligne que Swiss Sailing n'a jamais eu autant de chances de remporter des médailles aux Jeux olympiques qu'en 2024. Il souhaite que la voile ait à nouveau le vent en poupe en 2024.

Réélection

Andreas Kaufmann (CVLL) se présente pour un second mandat de 2023 à 2026 en tant que membre du Comité Central.

Le vice-président Paul Mürger demande si d'autres candidat-e-s souhaitent se présenter aujourd'hui à l'élection en tant que membre du Comité Central. Personne ne se manifeste.

Décision

Andreas Kaufmann est **réélu avec 1'095 voix pour et 2 abstentions** en tant que membre du Comité Central de Swiss Sailing pour la période de mandat 2023-2026.

4.2 Règlement des Championnats de Suisse

Un règlement des CS actualisé a été présenté et accepté lors de l'Assemblée générale 2021. Certaines parties prenantes comme la SSLA, le Kitesailing, la Voile RadioCommandée et le Team Racing n'étaient jusqu'à présent pas représentées. Dans la version soumise, qui doit entrer en vigueur au 1^{er} janvier 2024, les éléments ajoutés :

- résultent principalement de la modification du préambule
- traitent des particularités des différents formats
- ne modifient pas le sens du règlement existant.

Les autres modifications apportées ne sont que marginales et sont justifiées dans les pages présentées à l'écran.

Motion : Le Comité Central propose à l'Assemblée générale d'adopter la version ci-jointe du règlement des Championnats de Suisse et de la mettre en vigueur au 1^{er} janvier 2024.

Thomas von Gunten (Président de la classe Lacustre et de Swiss Sailing Classes)

Ce règlement a été bien remanié, seul un point a été oublié. Il s'agit des conditions relatives au nombre de régates organisées pendant trois ans pour les qualifications.

Dominik Haitz, responsable département Racing de Swiss Sailing

Il y a de nombreuses classes qui remplissent les conditions, mais une nouvelle classe, comme l'Open Skiff Class Association, ne peut évidemment pas les remplir.

Je suis d'avis que si une classe peut faire état d'une activité suffisante au cours d'une année, elle devrait également être autorisée à organiser un CS.

Motion

Thomas von Gunten (Président de la classe Lacustre et de Swiss Sailing Classes)

Je sou mets la motion de rediscuter ce point afin de l'intégrer dans le règlement.

Paul Mürger (vice-président de Swiss Sailing)

La demande de Thomas von Gunten sera prise en compte et examinée. Il y aura certainement de nouvelles adaptations du règlement.

Christoph Schüpbach (Yachtclub Bielersee)

Question concernant le point 2.5 : je constate qu'une équipe mixte n'est mixte qu'après 50% et je me demande pourquoi. Est-ce que cela doit être formulé comme tel ou la présence d'une seule femme ne suffit-elle pas ? De mon point de vue, une femme est une femme à part entière. Je propose d'en rediscuter afin de trouver une autre formulation.

Claudio Reynaud (membre du CC de Swiss Sailing) il précise que World Sailing introduira l'année prochaine un nouveau règlement et que Swiss Sailing devra donc procéder à de nouvelles adaptations pour que celui-ci soit compatible avec World Sailing. Par conséquent, toutes les remarques et demandes des personnes présentes à cette AG seront enregistrées afin de pouvoir les intégrer dans le règlement révisé. Il est précisé que c'est en premier lieu le règlement de World Sailing qui prime et que Swiss Sailing doit s'y tenir et ne pas intégrer d'éléments contraires dans son règlement.

Markus Blaesi (Swiss Sailing League Association)

J'ai deux remarques à formuler. Sous le point 12.6, il est écrit qu'au moins 1 juge ou umpire national et un stagiaire doivent être présents. La SSLA a besoin d'umpires professionnels et ne peut pas appliquer de telles restrictions. Et au point 12.4, il est écrit que l'organisateur du CS peut certes faire des propositions d'officiels, mais qu'en fin de compte, c'est Swiss Sailing qui décide de l'attribution formelle des officiels. Est-ce que Swiss Sailing a vraiment la compétence pour décider de cela ? Une formulation plus flexible serait souhaitable. En outre, le club et la classe organisateurs doivent être mentionnés sur le formulaire de demande de CS et les deux doivent signer le formulaire. Or, la SSLA est une association et non un club ou une classe, ce formulaire devrait donc être adapté en conséquence.

Paul Mürger (vice-président de Swiss Sailing) présente une **motion d'ordre** et propose d'inclure toutes les demandes afin qu'elles puissent ensuite être discutées par les spécialistes, puis mises en consultation afin que tout le monde soit ainsi impliqué. Le règlement des CS s'adresse aux organisateurs, aux officiels et aux classes. Il est important que certaines conditions générales soient réglées. Il y aura certainement des changements à l'avenir. Il propose de voter sur ce règlement des CS pour l'année prochaine, tout en sachant que l'un ou l'autre point peut encore être discuté.

Après discussion, l'AVP formule la motion suivante :

Motion de l'Amicale de Voile de Portalban/AVP (Roger Witschi)

Estimant que ce règlement n'est pas prêt à être voté à ce stade, l'AVP propose de reporter l'approbation, de retravailler le règlement et de le soumettre à nouveau au vote après consultation (par voie de circulaire).

Décision

La motion de l'AVP est **approuvée** avec **532 voix pour, 445 voix contre et 120 abstentions.**

Le vice-président Paul Mürger précise qu'après l'approbation de la motion de l'AVP, l'actuel règlement des CS reste en vigueur jusqu'à nouvel ordre. Les points en suspens seront réglés par la Direction. Le règlement des CS sera révisé en conséquence l'année prochaine, mis en consultation et soumis à nouveau au vote au moment opportun.

4.3 Révision des statuts

4.3.1 Motions Comité Central

Les motions du Comité Central ainsi que la version révisée des Statuts ont été transmises aux personnes présentes avec les documents de l'Assemblée générale.

Le Comité Central propose à l'Assemblée générale d'approuver les modifications statutaires proposées.

Art. 8 et 33 :

Décision

Les modifications statutaires des articles 8 et 33 sont **approuvées** avec **1'036 voix pour, 35 voix contre et 26 abstentions.**

Art. 39 :

Décision

Les modifications statutaires de l'article 39 sont **approuvées** avec **1'003 voix pour, 16 voix contre et 78 abstentions.**

Hubert Telfser (Cercle de la Voile de Vidy) est d'avis que l'Assemblée générale de Swiss Sailing devrait à l'avenir avoir lieu en mars et la Conférence des Présidents en novembre. Ainsi, le budget pourrait déjà être discuté en mars et on n'y serait pas confronté seulement en novembre.

Le vice-président Paul Münger prend acte de la demande du CVV afin d'en discuter au sein du CC et de procéder aux clarifications nécessaires, car cela représente un changement important au niveau des activités de la Fédération.

4.3.2 Motion Yachtclub Bielersee

La motion du Yachtclub Bielersee concernant l'introduction d'une affiliation en tant que membre senior a été transmise aux personnes présentes avec les documents de l'Assemblée générale.

Le Comité Central recommande à l'Assemblée générale de rejeter la motion du YCB (la justification du CC a également été transmise en amont de l'AG aux personnes présentes).

Décision

La motion du Yachtclub Bielersee est **rejetée** avec **973 voix contre, 64 voix pour et 60 abstentions.**

4.4

Cotisations

Après une discussion extrêmement animée, on constate que si la majorité des personnes présentes est favorable à une augmentation des cotisations, le fait de supprimer le statut de membre non cotisant aux membres partenaires déplaît nettement à certains. En d'autres termes, l'option A du CC n'est pas favorisée, mais c'est plutôt l'option B qui recueille une plus large adhésion (les membres partenaires conservent leur statut de membre non cotisant).

Les motions suivantes sont déposées :

- **Motion YCSe** : En raison d'une préparation non-optimale du point de vue du YCSe, celui-ci propose de ne pas voter aujourd'hui sur l'augmentation des cotisations de membre, mais de le faire lors d'une AG extraordinaire.
- **Motion CNM** : Le CNM propose d'introduire un montant de CHF 20 par membre partenaire.
- **Motion SVT et SCE** : Le SVT et le SCE sont également opposés à la suppression du statut de membre non cotisant pour les membres partenaires, mais seraient toutefois disposés à payer un montant de CHF 35 (50%) par membre partenaire et proposent de voter à ce sujet.
- **Motion SCAe** présente une **motion d'ordre** : soumettre tout d'abord au vote l'option/la motion B et si elle est acceptée, le CC doit retirer l'option/la motion A.

Après une pause, le CC annonce que le **YCSe a retiré sa motion d'ordre** et que le CC a décidé de retirer l'„**Option A**“ relative à l'augmentation des cotisations.

Le CC propose donc de voter d'abord individuellement pour chaque catégorie (membre partenaire et junior) :

- **Vote sur les cotisations de la catégorie „Membre partenaire“**
 - A) Le membre partenaire ne paie rien. Vote : 492 voix pour.
 - B) CHF 20 par membre partenaire. Vote : 137 voix pour.
 - C) CHF 35 (50%) par membre partenaire. Vote : 268 voix pour.

Décision

C'est la **variante A** qui obtient la **majorité des voix** en sa faveur, ce qui signifie que la majorité des personnes présentes souhaitent que les membres partenaires conservent leur statut de membre non cotisant.

- **Vote sur les cotisations de la catégorie „Junior“**
Qui est pour la cotisation de CHF 20 par junior ? Vote : 771 voix pour
Qui souhaite que les juniors continuent à être exemptés de cotisation ? Vote : 144 voix pour

Décision

L'assemblée **approuve, par 771 voix pour et avec 44 abstentions, l'instauration d'une cotisation de CHF 20 par junior.**

- **Vote sur la cotisation des membres actifs**

Décision

L'assemblée approuve, **par 623 voix pour et avec 59 abstentions, le nouveau montant de cotisation de CHF 70 par membre ayant le droit de vote (membre actif).**

- **Vote sur le montant de CHF 10 d'affectation spéciale en faveur de la SST SA**

Décision

L'assemblée approuve, **par 867 voix pour et avec 18 abstentions, un montant de CHF 10 d'affectation spéciale en faveur de la Swiss Sailing Team SA par membre ayant le droit de vote (sans les juniors). Aucune cotisation à affectation spéciale ne sera demandée pour les membres partenaires, tels que définis dans les Statuts.**

Les autres cotisations ci-dessous restent inchangées :

Cotisations Classes

CHF 100 pour les classes de dériveurs et CHF 300 pour les classes de lestés

Swiss Sailing League Association

CHF 300

Membres associés

CHF 200

Personnes individuelles (membres directs de SwS sans licence de régates)

CHF 100

Droit d'admission pour les clubs et classes

CHF 200

Décision

L'assemblée approuve **à l'unanimité** que les autres cotisations des membres (telles que mentionnées ci-dessus) restent identiques à celles de 2023.

4.5 Budget annuel 2024

Les participant-e-s ont reçu le budget 2024 et les commentaires y afférents. Globalement, le budget a été établi sur la base des années précédentes et sans limitation des prestations de services connues de la Fédération. Le directeur explique les points les plus importants.

Décision

Le budget annuel 2024 est **approuvé** avec **830 voix pour, 29 voix contre et 238 abstentions.**

4.6 Réélection de l'organe de révision Knüsel Treuhand AG

Décision

La société de révision Knüsel Treuhand AG (www.kthi.ch) est **réélue avec 1'019 voix pour et 39 abstentions** comme organe de révision de la Fédération.

5. **Annonces / Divers**

5.1 Désignation du lieu de l'Assemblée générale 2024

Le vice-président Paul Mürger propose que la prochaine Assemblée générale de Swiss Sailing soit organisée le **9 novembre 2024** à la Maison du Sport.

Décision

La proposition visant à organiser la prochaine Assemblée générale le 9 novembre 2024 à la Maison du Sport à Ittigen est **approuvée à l'unanimité**.

5.2 Rendez-vous 2024

Rendez-vous importants en Suisse en 2024

- 2 mars 2024 Conférence Juniors et Coachs au CNP Lausanne
- 23 mars 2024 Journée des Officiels à la Maison du Sport à Ittigen
- 6 ou 13 avril 2024 Rencontre présidents régionaux/CC à Olten –
Conférence virtuelle des présidents l'après-midi
- 23 au 25 mai 2024 Bodenseewoche
- 14 au 16 juin 2024 Bol d'Or Mirabaud sur le lac Léman
- 9 au 11 août 2024 Windweek à Brunnen
- 9 novembre 2024 Assemblée générale Swiss Sailing à la Maison du Sport à Ittigen

Compétitions internationales

- 20 au 25 août 2024 IQ Foil International Games à Silvaplana
- 1^{er} au 6 sept. 2024 Championnat du Monde Tempest à Brunnen
- 28 juil. - 8 août 2024 Jeux olympiques Paris 2024 - Compétition de voile à Marseille
- 26 sept. - 16 oct. 2024 Youth and Puig Women's America's Cup
- 12 au 20 octobre 2024 37^e match de la Coupe de l'America

5.3 Sondage, Mot de clôture

Plus personne ne demande la parole.

En préambule, le vice-président Paul Münger remercie les participant-e-s à l'AG de leur présence, de leur collaboration active et de leur grand soutien sur tous les points de l'ordre du jour.

Un grand merci aux membres du Comité Central et de la Direction pour leur collaboration et leur participation constructive.

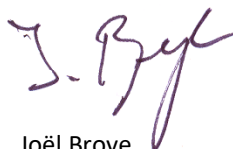
Le vice-président Paul Münger remercie également les personnes suivantes pour la qualité de leur travail avant et pendant l'AG : **Marc Oliver Knöpfel, Denise Hasenfratz, Véronique Schwitter, Andrea Tucci et Nicola Möckli**. Il remercie également les traductrices **Linda Rothenberg et Daniela Hostettler** pour leur précieux travail. L'Assemblée générale les remercie de leurs services par des applaudissements chaleureux.

Le vice-président Paul Münger clôt l'assemblée en remerciant chaleureusement les membres ordinaires pour leur précieux soutien et les convie à un apéritif.

Swiss Sailing



Paul Münger
Vice-président



Joël Broye
Vice-président



Pour le procès-verbal : Denise Hasenfratz

Fin de l'Assemblée générale : 19h00

La version allemande de ce document tient lieu de texte original et c'est lui qui fera foi en cas de divergence d'interprétation d'ordre linguistique.